



**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTRE DE LA PRODUCTION ET DE L'INDUSTRIALISATION AGRICOLE
SECRETARIAT GENERAL**



**PROJET DE RENFORCEMENT DE L'INNOVATION DANS L'ENTREPRENEURIAT
AGRO-PASTORAL DES JEUNES ET FEMMES DU TCHAD (RENFORT)**

UNITE DE COORDINATION NATIONALE



APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

Intitulé de la mission : Recrutement d'un bureau d'étude ou cabinet chargé de réaliser les études techniques et environnementale (APS et APD/EIESC), et surveillance/contrôle des travaux de réhabilitation des tronçons et points critiques des pistes rurales dans la zone d'intervention du RENFORT.

Numéro de référence : N° 016 / PR/PM/MPIA/SG/RENFORT/2026

La République du Tchad a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet Renforcement de l'Innovation dans l'Entrepreneuriat Agro-pastoral des Jeunes et Femmes du Tchad (RENFORT) et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du projet RENFORT.

Les services de conseil ("les services") comprennent : les études techniques et environnementale (APS et APD/EIESC assortie de DAO) et la surveillance et contrôle des travaux de réhabilitation des pistes rurales au compte du projet RENFORT.

Le Secrétariat Général du Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole invite à présent les cabinets admissibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les cabinets intéressés sont tenus de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.

Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité technique et le Coût (SFQC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

N°	Critères d'évaluation	Exigences minimales	Méthode de notation	Points
1	Expérience générale du cabinet	Au moins 10 ans d'expérience dans les domaines des études, de la conception, du contrôle et/ou de la supervision des infrastructures rurales.	10 points si l'expérience est ≥ 10 ans ; 0 point si l'expérience est < 10 ans.	10
2	Expérience en études techniques et environnementales (APS, APD, analyse économique, EIESC, études d'exécution et DAO)	Expériences similaires réalisées au cours des 10 dernières années.	- Moins de 3 expériences : 0 point. - 3 expériences : 15 points. - Plus 3 expériences : +3 points par expérience supplémentaire, avec un maximum de 30 points.	30

3	Expérience spécifique dans les pistes rurales et ouvrages connexes	Au moins une (1) référence spécifique portant sur les études de pistes rurales et ouvrages connexes.	10 points si la référence est dûment justifiée et jugée pertinente ; 0 point dans le cas contraire.	10
4	Expérience en surveillance, contrôle et supervision des travaux de pistes rurales et ouvrages connexes	Expériences similaires réalisées au cours des 10 dernières années.	- Moins de 3 expériences : 0 point. - 3 expériences : 15 points. - Plus 3 expériences : +3 points par expérience supplémentaire, avec un maximum de 30 points.	30
5	Expérience environnementale et sociale	Expérience avérée dans la réalisation des EIESC et/ou le suivi de la mise en œuvre des PGES/PGESC/PESEC.	20 points si l'expérience est dûment justifiée et pertinente ; 0 point dans le cas contraire.	20
	TOTAL			100

NB : Les expériences et références déclarées par les candidats devront être obligatoirement justifiées par des pièces probantes, notamment les contrats, lettres de notification, ordres de service, attestations de bonne exécution ou de services faits, procès-verbaux de réception, ou tout autre document officiel permettant d'en vérifier l'authenticité. Toute référence non accompagnée d'une pièce justificative ne sera pas prise en compte dans l'évaluation.

Des cabinets peuvent constituer entre elles des associations sous la forme consortium proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : Coordination Nationale du RENFORT à N'Djamena, Tel : (235) 68 08 04 50, Email : n.roland@fidatchad.org, au plus tard le 05 NOV 2026

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous pli fermé. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : ' Coordination Nationale du Projet RENFORT sis au Ministère de la Production et de l'industrialisation Agricole, Tél : +235 68080450 à N'Djaména, au plus tard le..... 12 NOV 2026 à 12 heures et porter expressément la mention « **Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un bureau d'étude ou cabinet chargé de réaliser les études techniques et environnementale (APS et APD/EIESC), et surveillance/contrôle des travaux de réhabilitation des tronçons et points critiques des pistes rurales dans la zone d'intervention du RENFORT** ».

N'Djaména, le 13 OCT 2026

Le Secrétaire Général du Ministère de la Production
et de l'Industrialisation Agricole

MOUBARACK ABAKAR ROUBO

